

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE DES P'TITS MARINS LTD.		Date d'inspection Le 18 septembre 2026
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins 2		Numéro de permis 2015685
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7		Numéro de téléphone (506) 532-5768
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 30	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Stéphanie Léger	Titre du poste Gestionnaire	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11(c)(ii) Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : c) dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel : (ii) à compter du 1er juillet 2020, (A) au moins 50 % des éducateurs doivent être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre, (B) l'administrateur doit être titulaire d'un certificat en éducation à la petite enfance d'un an ou posséder une formation équivalente selon le ministre.	11(c)(ii)	30 sept. 2025	
Commentaires: Demeure non conforme. Exploitante consulte avec agente pédagogique afin d'améliorer avant la prochaine inspection de renouvellement.			
11.1(3) Les membres du personnel qui travaillent directement avec des enfants en bas âge ou des enfants d'âge préscolaire doivent suivre chaque année dix heures de formation qu'approuve le ministre et qui se rapporte au curriculum éducatif en usage dans l'établissement désigné.	11.1(3)	30 avr. 2026	
Commentaires: Demeure non conforme. Exploitante consulte avec agente pédagogique afin d'améliorer avant la prochaine inspection de renouvellement.			

Commentaires généraux

original signé par
Stéphanie Léger

Signature Personnel, Service de garderie éducative

18 septembre 2026

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"